

## PROGRAMME DE COOPERATION INTERREG V A BELGIQUE-FRANCE



- **Montant FEDER** : 169,9 M€
- **Autorité de gestion** : Wallonie (WBI)
- **Zone éligible picarde** : Aisne Oise Somme
- **Fonctionnement** : sélection via un appel à projet avec une première sélection en phase préliminaire de pré projets.
- **Type de projet** :
  - Projet « classique » de coopération financés à 50 %
  - Portefeuilles de projets financés à 55 % (et 100 % pour la coordination du portefeuille)
  - Micro projets financés à 100%

<b>AXE 1 - AMELIORER ET SOUTENIR LA COLLABORATION TRANSFRONTALIERE EN RECHERCHE ET INNOVATION</b>	<b>59,4 M€</b>
OS 1 - Accroissement de la recherche et de l'innovation de la zone transfrontalière dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité	29,7 M€
OS 2 - Accroissement du transfert et de la diffusion des bonnes pratiques innovantes dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité de la zone transfrontalière	29,7 M€
<b>AXE 2 - ACCROITRE LA COMPETITIVITE TRANSFRONTALIERE DES PME</b>	<b>25,4 M€</b>
OS 3 - Créer, valoriser et mutualiser conjointement des dispositifs de développement et d'accompagnement des PME à l'accès aux marchés	25,4 M€
<b>AXE 3 - PROTEGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT PAR UNE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES TRANSFRONTALIERES</b>	<b>42,5 M€</b>
OS 4 - Valoriser et développer de manière créative, innovante et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme	18,9 M€
OS 5 - Développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des éco systèmes transfrontaliers	13,5 M€
OS 6 - Anticiper et gérer les risques naturels, technologiques et industriels ainsi que les situations d'urgence	10,1 M€
<b>AXE 4 - PROMOUVOIR LA COHESION ET L'IDENTITE COMMUNE DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS</b>	<b>32,2 M€</b>
OS 7 - Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de service transfrontaliers à la population en matière sanitaire	11,0 M€
OS 8 - Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sociale	10,5 M€
OS 9 - Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi	10,7 M€

## AXE 3 - PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT PAR UNE GESTION INTEGEE DES RESSOURCES TRANSFRONTALIERES



Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

### Objectif spécifique 6

[Anticiper et gérer les risques naturels, technologiques et industriels ainsi que les situations d'urgence]

### Résultats attendus

- Préservation de la continuité Diminution des risques naturels, tels que risques d'inondation et de submersion, pouvant avoir un impact sur les territoires transfrontaliers contigus (wateringues par exemple) en soutenant les actions de prévention et de renforcement des capacités de gestion.
  - Ceci passe par une meilleure coopération dans la gestion du débordement des cours d'eau à l'intérieur des terres et des submersions marines au littoral. Cet objectif vise aussi au développement des services et plans d'aide et de secours transfrontaliers, tels que l'amélioration de l'évacuation des eaux.
- Développement des actions de coopérations communes visant à gérer les risques industriels, naturels, technologiques et la sécurité des populations.
  - Le programme entend renforcer la coopération transfrontalière dans le domaine de la gestion des risques industriels et technologiques, par la réalisation de planification et d'exercices conjoints de gestion de crise.

### Indicateurs de résultat

PI N°	INDICATEURS DE RESULTAT	UNITE	VALEUR DE REFERENCE	ANNEE	VALEUR CIBLE (2023)	SOURCE DE LA DONNEE	FREQUENCE DU REPORTING
5b OS6	Population bénéficiant de mesures de protection contre les risques naturels, industriels et technologiques et les situations d'urgence transfrontalières liés à ces risques	Nombre	2 040 000	2014	3 000 000	INTERREG IV	Annuelle

### Actions à soutenir au titre de la priorité d'investissement

- Soutenir des actions de lutte contre le risque d'inondations et le changement climatique ;
- Informer et sensibiliser le public sur les risques naturels (notamment d'inondations) et industriels (pollution, ...) ;
- Développer et renforcer la coordination des intervenants en matière de sécurité transfrontalière (exercices catastrophes, formations communes, plan d'urgence transfrontalier, ...) ;
- Encourager des mesures transfrontalières de prévention des risques industriels et technologiques au bénéfice des populations ;

### Publics cibles (liste non exhaustive)

- Les populations concernées par les zones à risque (naturel ou industriel) ;
- Les organisations environnementales ;
- Les acteurs actifs dans la sécurité civile (services de sécurité, protection civile, santé, etc.) ;
- Les autorités locales.

### Indicateurs de réalisation

PI N°	INDICATEURS DE REALISATION	UNITE	VALEUR CIBLE (2023)	SOURCE DE LA DONNEE	FREQUENCE DU REPORTING
5b OS6	Nombre de dispositifs de gestion coordonnée des risques naturels (inondation, etc.), industriels et situations d'urgence	Nombre	10	Opérateurs	Annuelle

[Consultez le programme de coopération complet](#)

[Consultez le site internet dédié](#)